

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, tenue le 3 mai 2011 à 20 heures au Centre Administratif, sous la présidence de la mairesse, madame Clémence Le May.

Sont présents, les conseillers :

Marcel Deneault
Hugues Girouard
Michel Larochelle
Stéphane Bilodeau
Claude Michaud

et la directrice générale, madame Francine Moreau.

Madame la conseillère Louise B. Gosselin est absente.

Ouverture de la séance

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée après la prière d'usage.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 avril 2011.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 avril 2011.
4. Dépôt et adoption de la liste des comptes à payer.
5. Lecture du courrier.
6. Période de questions.
7. Nomination du maire suppléant pour les trois prochains mois.
8. Demande à la ville de Victoriaville – Entente prévoyant l'alimentation en eau potable et la fourniture de services - révision.
9. Renouvellement du contrat de service avec Infotech.
10. Demande d'appui financier soumise par la Fondation de l'Ermitage.
11. Projet de cession du lot 16-19 du cadastre du Village d'Arthabaskaville – acquisition de terrain rue Omer.
12. Autorisation de dépense concernant des frais d'inscription à un atelier de formation par Infotech.
13. Demande d'autorisation à la CPTAQ soumise par 9155-9872 Québec inc.
14. Autorisation de dépense concernant l'entretien paysager au Centre Administratif.
15. Demande de renouvellement d'adhésion au Comité de gestion du bassin versant de la rivière Nicolet (COPERNIC)
16. Correction du contrat de cession de Monsieur Jean Poirier en date du 13 mars 1986.
17. Dépôt et acceptation des soumissions concernant les travaux de pavage sur la rue Gamache.
18. Offre de service par la firme LVM pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux relativement aux travaux de pavage sur la rue Gamache.
19. Demande de soumissions par invitation pour des travaux de rechargement en gravier sur la rue Blanchet.
20. Dépôt et acceptation des états comparatifs des activités financières de fonctionnement.
21. Autorisation de dépense – Sacs et ensachage du compost.

22. Acceptation des permis 2011-04-023 à 2011-04-043 pour une valeur de 905 000,00\$.
23. AFFAIRES NOUVELLES
 1. Avis de motion concernant l'adoption du règlement général numéro G-100.
24. Période de questions.
25. Clôture de la séance.

2011-05-090

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est résolu que l'ordre du jour ci-avant décrit, soit adopté tel que présenté en tenant compte cependant qu'on laisse l'item « affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-05-091

Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 avril 2011

Sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu que les délibérations de l'assemblée ordinaire du 4 avril 2011 soient adoptées telles que rédigées par la secrétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-05-092

Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 avril 2011

Sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu que les délibérations de l'assemblée extraordinaire du 18 avril 2011 soient adoptées telles que rédigées par la secrétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-05-093

Dépôt et adoption de la liste des comptes à payer

La liste des comptes du mois d'avril 2011 depuis le dernier rapport de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska comportant 10 pages, totalisant 115 935,14\$ est soumise aux membres du Conseil.

Communication est également donnée d'un certificat de Madame Francine Moreau, secrétaire-trésorière, attestant que, conformément aux dispositions de l'article 961 du Code municipal du Québec, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses de deniers énumérées dans la liste des factures du mois d'avril 2011 de la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska, totalisant 115 935,14\$.

Sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu que les comptes énumérés sur ladite liste jointe à la présente pour valoir comme ci au long reproduite, pour le mois d'avril 2011, soient acceptés et payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Lecture du courrier

Ministère de l'Éducation, du
Loisir et du Sport

- Journée nationale du sport et de l'activité physique et fin de semaine active du 5 au 8 mai 2011

Ministère des Transports

- Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Confirmation de la subvention au montant de 94 327\$
- Accusé réception de la résolution 2011-04-080 concernant la demande de signalisation près du 1350, boul. Jutras

- | | |
|---|---|
| MRC d'Arthabaska | <ul style="list-style-type: none">• Changement de date pour la réunion du Comité de la Sécurité publique – remis au 17 mai 2011 |
| Association québécoise des amis du patrimoine | <ul style="list-style-type: none">• Invitation à la Soirée des quatre plaisirs le 27 mai au Centre communautaire d'Arthabaska |
| Escadron 821 Victoriaville | <ul style="list-style-type: none">• Invitation à la 39^e revue annuelle de l'Escadron 821 Victoriaville, le samedi 14 mai à 14h au pavillon Jean Béliveau |
| La Croix-Rouge – Section Arthabaska | <ul style="list-style-type: none">• Demande pour hisser le drapeau de la Croix-Rouge devant l'Hôtel de Ville afin de commémorer la journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui est fixée au 8 mai prochain |
| Teknika HBA | <ul style="list-style-type: none">• Invitation pour la présentation du Guide de gestion des eaux pluviales et des bonnes pratiques |
| Transport adapté Rouli-Bus | <ul style="list-style-type: none">• Dépôt du rapport d'activités et des états financiers 2010 |

Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

2011-05-094

Nomination du maire suppléant pour les trois prochains mois

Sur proposition du conseiller Claude Michaud, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu que monsieur Marcel Deneault soit nommé maire suppléant pour les trois (3) prochains mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-05-095

Demande à la ville de Victoriaville – Entente prévoyant l'alimentation en eau potable et la fourniture de services – révision

Attendu que la ville de Victoriaville dessert une partie du territoire de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska en eau potable;

Attendu que l'entente en vigueur signée le 15 décembre 2003 prévoit l'alimentation en eau potable, l'organisation, l'opération et l'administration d'un service d'exploitation, de réparation et d'entretien du réseau intermunicipal et du réseau d'aqueduc local de St-Christophe d'Arthabaska, dans un secteur déterminé du territoire;

Attendu que la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska prévoit agrandir son secteur assujéti à l'entente;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est résolu;

Que la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska demande à la ville de Victoriaville une révision de l'entente concernant l'alimentation en eau potable en vigueur relativement à une modification du secteur assujéti à la dite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-05-096

Renouvellement du contrat de service avec Infotech

Attendu que le contrat de service avec Infotech relativement au service d'assistance pour l'exploitation conforme, adéquate et continue des logiciels SYGEM prend fin le 30 avril 2011;

Attendu qu'une copie du contrat de services est remise à chacun des membres du conseil;

Attendu que le prix de base pour 4 écrans de travail, incluant un maximum de vingt (20) heures de soutien et le service en ligne est de 4 950\$ plus les taxes;

En conséquence, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu de renouveler le contrat de service, option de base, pour une durée d'un an avec la compagnie Infotech.

Madame Clémence Le May, mairesse, et Madame Francine Moreau, directrice générale, sont autorisées à signer ce dit contrat pour la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-05-097

Demande d'appui financier soumise par la Fondation de l'Ermitage

Les membres du Conseil prennent connaissance d'une demande d'appui financier dans le cadre de la campagne de financement annuelle de la Fondation de l'Ermitage.

Après discussion, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu d'autoriser une somme de 100,00\$ à la Fondation de l'Ermitage pour leur campagne de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-05-098

Projet de cession du lot 16-19 du cadastre du Village d'Arthabaskaville – acquisition de terrain rue Omer

Les membres du conseil prennent connaissance du projet de cession préparé par Marie-Claude Côté, notaire, relativement à l'acquisition d'un terrain, propriété de Georges-Henri Messier sur le lot 16-19 du cadastre du Village d'Arthabaskaville.

Attendu que les conditions prévues lors de l'entente avec monsieur Messier sont mentionnées au projet de cession;

Attendu que monsieur Messier a pris connaissance du dit projet de cession et qu'il accepte de céder le dit terrain aux conditions énoncées;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu d'autoriser madame Clémence Le May, mairesse, et madame Francine Moreau, secrétaire-trésorière, à signer le contrat de cession à intervenir pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-05-099

Autorisation de dépense concernant des frais d'inscription à un atelier de formation par Infotech

La directrice générale demande au Conseil l'autorisation d'assister à l'atelier de formation donné par Infotech qui aura lieu à Drummondville le 19 mai ou le 16 juin 2011. Les frais d'inscription sont de 65\$ par personne plus les taxes applicables.

En conséquence, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu d'autoriser Francine Moreau et Annie St-Cyr à assister au Séminaire d'Infotech et de défrayer les coûts de l'inscription de 65\$ par personne plus les taxes ainsi que les frais de déplacement inhérent à cette journée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-05-100

Demande d'autorisation à la CPTAQ soumise par 9155-9872 Québec inc.

Attendu que 9155-9872 Québec inc., demandeur, et M.F. Fréchette Fille & Fils Inc., propriétaires, désirent obtenir une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser à une fin autre que

(Suite à la page 2346)

l'agriculture une superficie de 3,1 hectares, incluant le chemin d'accès, sur une partie du lot 6 du cadastre du Village d'Arthabaskaville;

Attendu que les requérants demandent le renouvellement d'une autorisation obtenue par la Commission de protection du territoire agricole (dossier 347689) valide jusqu'au 1^{er} septembre 2011 afin de continuer les travaux d'exploitation de la sablière;

Attendu que le lot visé par la demande se situe dans la zone A-9 du plan de zonage et qu'en vertu de la réglementation municipale, l'usage de carrière-sablière n'est plus permis depuis l'entrée en vigueur du règlement numéro 384-2003 mais protégé par droits acquis en vertu du règlement numéro 234-92;

Attendu que la sablière est déjà existante, son usage ne crée aucun nouvel impact négatif relié aux activités agricoles;

Attendu qu'aucun terrain n'est disponible en zone blanche pour ce type d'usage;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est résolu d'appuyer la demande de 9155-9872 Québec inc. auprès de la Commission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-05-101

Autorisation de dépense concernant l'entretien paysager au Centre Administratif

Attendu que les Serres Perreault ont déposé une soumission pour l'entretien paysager des plates-bandes au Centre Administratif;

Attendu que pour les saisons 2009 et 2010, ce sont les Serres Perreault qui ont exécuté le travail à la satisfaction du Conseil;

En conséquence, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu de donner le mandat d'entretien paysager du Centre Administratif aux Serres Perreault. Le contrat inclut l'entretien paysager des trois plates-bandes, l'entretien de la haie de feuillus et la plantation de fleurs annuelles, tel que mentionné à la soumission en date du 27 avril 2011 pour un coût total de 1 792\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-05-102

Demande de renouvellement d'adhésion au Comité de gestion du bassin versant de la rivière Nicolet (COPERNIC)

Attendu que la Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet (COPERNIC) est un organisme à but non lucratif, dont la mission est de promouvoir la gestion intégrée des ressources du bassin versant de la rivière Nicolet afin de favoriser la protection et la mise en valeur du milieu hydrique et la pérennité économique de ses usages;

Attendu que la Corporation s'engage à assurer la concertation entre tous les intervenants sur l'ensemble du bassin versant et à adopter une vision de développement durable;

Attendu que la corporation COPERNIC demande à la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska un appui en renouvelant son adhésion pour l'année 2011-2012 comme membre pour une somme de 50\$;

En conséquence, sur proposition du conseiller Claude Michaud, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu;

Que la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska accepte de renouveler son adhésion à titre de membre corporatif à la Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet (COPERNIC) et autorise une somme de 50,00\$ pour acquitter la contribution demandée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-05-103

Correction du contrat de cession de Monsieur Jean Poirier en date du 13 mars 1986

Attendu le rapport de piquetage réalisé par André Morin, arpenteur-géomètre, concernant la propriété de Jean Poirier, en date du 11 septembre 1998;

Attendu que le certificat mentionne qu'il y aurait lieu de procéder à une rectification de titres en rapport avec l'acte de cession pour élargissement de la route, publié sous le numéro 258784,

Attendu que monsieur Jean Poirier procède à la vente de sa propriété, le notaire, Marie Fréchette et monsieur Poirier ont convenu d'inclure au contrat de cession la correction nécessaire pour refléter la réalité des lieux tel que montré au plan préparé par André Morin, arpenteur-géomètre, en date du 2 juin 1999, sous le numéro 7495 de ses minutes;

Attendu que le projet dudit contrat de cession est présenté aux membres du conseil;

En conséquence, sur proposition du conseiller Claude Michaud, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu d'autoriser Clémence Le May, mairesse, et Francine Moreau, secrétaire-trésorière, à signer le contrat de cession à intervenir pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-05-104

Dépôt et acceptation des soumissions concernant les travaux de pavage sur la rue Gamache

Suite à l'ouverture des soumissions le mardi, 3 mai 2011 à 15 heures, la secrétaire dépose les deux (2) soumissions reçues :

Prix à la tonne métrique

SINTRA INC. (Région Centre du Québec)	126,00\$
PAVAGE VEILLEUX (1990) INC.	123,97\$

La quantité demandée est de 150 tonnes métriques.

Les deux soumissions présentées sont conformes au devis.

En conséquence, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu;

Que la Municipalité retienne les services du plus bas soumissionnaire, soit Pavage Veilleux (1990) inc., pour réaliser les travaux de pavage, tel que demandé à l'intérieur du document d'appel d'offres.

Que le Conseil décrète des travaux de pavage pour une somme totale de 21 184,93\$ incluant les taxes.

Que pour défrayer cette dépense d'immobilisations, le coût total sera affecté à même les revenus de l'année.

Que la mairesse, Madame Clémence Le May et la directrice générale, Madame Francine Moreau, soient autorisées à signer le contrat à intervenir pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-05-105

Offre de service par la firme LVM pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux relativement aux travaux de pavage

Une estimation des coûts relativement au contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de pavage sur la rue Gamache, que le Conseil entend réaliser est présentée par la firme LVM. Selon l'inspecteur municipal, il serait avantageux pour la Municipalité de s'assurer de la qualité des matériaux et des travaux.

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu;

Que la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska mandate la firme de laboratoire LVM pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux utilisés relativement aux travaux de pavage pour un montant estimé de 1 000\$ plus les taxes.

Que la Municipalité autorise une dépense maximale de 1000\$ plus les taxes applicables selon les estimations des coûts présentées par la firme de laboratoire LVM en date du 21 avril 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-05-106

Demande de soumissions par invitation pour des travaux de rechargement en gravier sur la rue Blanchet

Sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu;

Que la municipalité demande des soumissions par voie d'invitation écrite à trois entrepreneurs pouvant répondre à l'appel d'offres relativement aux travaux de rechargement en gravier sur la rue Blanchet.

Que les trois entrepreneurs sont :

- La Sablière de Warwick
- Gagné Excavation
- Excavation Yvon Houle & Fils

Que la date limite pour la réception des soumissions est fixée à mardi, le 31 mai 2011 à 15 heures et que l'ouverture sera faite publiquement le même jour à 15h01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-05-107

Dépôt et acceptation des états comparatifs des activités financières de fonctionnement

La secrétaire-trésorière dépose les états comparatifs du premier semestre en vertu de l'article 176.4 du Code municipal. Une copie est remise à chacun des membres du conseil.

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu d'accepter le rapport des états comparatifs des activités financières de fonctionnement pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-05-108

Autorisation de dépense – Sacs et ensachage du compost

Attendu que la municipalité participe à la collecte des matières putrescibles sur le territoire;

Attendu que le contrat avec l'entrepreneur prévoit un retour de compost de 15 verges cubes livrées en vrac sur un terrain municipal disponible à cet effet;

Attendu qu'une demi-journée est organisée pour la distribution du compost sur le terrain du Centre Administratif pour accueillir les résidents qui désirent se procurer du compost et ce gratuitement;

Attendu que pour faciliter la distribution du compost aux résidents, les membres du conseil conviennent qu'il est préférable d'ensacher le compost avant la distribution;

Attendu que l'année dernière, Kevin Patry a effectué le travail de l'ensachage et qu'il confirme être disponible encore cette année;

En conséquence, sur proposition du conseiller Claude Michaud, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu d'autoriser une somme forfaitaire de 500\$ pour ensacher le compost reçu à la Municipalité (15 verges cubes).

Que le mandat est donné à Kevin Patry.

Que pour l'acquisition des sacs nécessaires, une somme est autorisée de 170\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-05-109

Acceptation des permis 2011-04-023 à 2011-04-043 pour une valeur de 905 000,00\$.

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu d'accepter les permis portant les numéros 2011-04-023 à 2011-04-043 inclusivement pour une valeur de 905 000,00\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES NOUVELLES

Avis de motion concernant l'adoption du règlement général numéro G-100

Le conseiller Michel Larochelle donne avis qu'à une prochaine séance le règlement général numéro G-100 sera adopté. Ce règlement consiste à refondre certains règlements déjà en vigueur.

Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions 2011-05-093, 2011-05-096, 2011-05-097, 2011-05-098, 2011-05-099, 2011-05-101, 2011-05-102 et 2011-05-104, 2011-05-105 et 2011-05-108.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3^e jour du mois de mai 2011.

Francine Moreau,
Secrétaire-trésorière

2011-05-110

Clôture de la séance

Sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Clémence Le May,
Mairesse

Francine Moreau,
Secrétaire-trésorière

La signature par la mairesse équivaut à toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal en vertu de l'article 142 du Code Municipal.

